

## À la recherche d'une identité nationale en Alsace (1870-1918)

Paul Smith

### Abstract

In search of a national identity in Alsace (1870-1918).

If one studies the question of Alsatian national identity between 1870 and 1918, one goes beyond the simple opposition between the French idea of nation and the German conception of *Volk*. Alsatian identity is the result of an on-going social, political and cultural process and not of a spontaneous feeling.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Smith Paul. À la recherche d'une identité nationale en Alsace (1870-1918). In: Vingtème Siècle, revue d'histoire, n°50, avril-juin 1996. Dossier : Nations, états-nations, nationalismes. pp. 23-35;

doi : <https://doi.org/10.3406/xxs.1996.3518>

[https://www.persee.fr/doc/xxs\\_0294-1759\\_1996\\_num\\_50\\_1\\_3518](https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1996_num_50_1_3518)

---

Fichier pdf généré le 27/03/2018

# À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ NATIONALE EN ALSACE (1870-1918)

Paul Smith

Loin des images d'Épinal, l'historien britannique Paul Smith nous montre qu'on ne peut enfermer les Alsaciens dans un sentiment d'appartenance définitif et clos sur lui-même. Entre 1870 et 1918, la construction de leur identité offrait l'exemple d'un processus où toutes les attitudes de revendication, de compromis, d'intégration ou de rejet sont venues s'entrecroiser. C'est une manière aussi de remettre en cause l'opposition académique entre l'idée française de nation et la conception allemande de peuple.

**E**n août 1887, un jardinier du nom de Schnebelin, né à Mulhouse, deuxième ville d'Alsace, fut condamné à trois mois d'emprisonnement et à une amende de 80 marks ou dix jours de prison supplémentaires pour avoir publiquement porté un chapeau aux couleurs de la France<sup>1</sup>. Au moment où l'agitation boulangiste provoquait une tension dans les relations franco-allemandes – laissant craindre la perspective d'une tentative française de reconquête, par la force, des territoires d'Alsace-Lorraine annexés par l'Allemagne après sa victoire à l'issue de

la guerre de 1870 – cet étalage coloré de fidélité à la France était un acte assez provocateur. Que voulaient donc signifier Schnebelin et des douzaines de ses semblables, en jouant de temps à autres les provocateurs vis-à-vis des autorités du *Reichsland* («terre d'Empire»), c'est ainsi que l'Empire allemand appelait l'Alsace-Lorraine, en exhibant le rouge, le blanc et le bleu du drapeau tricolore? S'agissait-il d'affirmer leur appartenance à une identité nationale française, et de marquer qu'intrinsèquement et par nécessité, ils se sentaient profondément français? Ou plutôt qu'en vertu d'une autodétermination politique, ils choisissaient de l'être? Ou bien encore avaient-ils recours à une identité française de circonstance pour se donner la possibilité de retourner leur veste et donc de négocier avec les autorités, avec leurs semblables, avec eux-mêmes et aussi, au niveau le plus élevé, de préserver ou d'affirmer une identité régionale propre au sein de l'État-nation et, au niveau le plus bas, par un geste impudent, de défier les prétentions de l'État, de harceler sa police et de faire la démonstration d'un esprit d'indépendance effronté?

La réponse pourrait bien être que si les mobiles des uns et des autres étaient différents, la plupart d'entre eux, en agissant

1. Liste des poursuites judiciaires pour étalage ou vente d'emblèmes interdits, 1871-1912, Archives départementales du Bas-Rhin, Strasbourg, AL 87/5612, table B.

ainsi, étaient probablement motivés par plusieurs de ces raisons à la fois. Le cas du particularisme alsacien – confronté à la rivalité entre les revendications nationales respectives de la France et de l'Allemagne – est bien approprié pour illustrer la diversité des motivations et des conceptions en matière d'identité nationale, ainsi que les usages variés et les nombreuses ambiguïtés du processus d'identification, que l'identité nationale soit revendiquée par une population comme une affaire de sentiment ou de choix, qu'elle soit acceptée comme un fait de nécessité, ou bien encore qu'elle lui soit assignée et imposée par la force pour raisons d'État.

Pendant deux siècles, depuis leur rattachement à la souveraineté française par le traité de Westphalie jusqu'aux dernières années du Second Empire, les Alsaciens s'étaient arrangés pour que soit préservée dans une large mesure, leur identité régionale au sein de l'État français. Après 1870, se trouvant pris en étau entre les prétentions opposées de deux nations, le maintien de cette identité devint peu à peu problématique. Il s'agissait de savoir si les idées respectives de la France et de l'Allemagne sur le contenu du mot « nation » seraient suffisamment souples, et jusqu'à quel point, pour laisser aux Alsaciens une certaine marge de manœuvre : jusqu'où leurs aspirations pourraient être satisfaites, et leur particularisme sauvegardé par quelque forme d'autonomie régionale, jusqu'où une « nation » ou une « petite patrie » alsacienne – si, en vérité, pareille chose existait autrement que sous la forme d'une hégémonie de la bourgeoisie alsacienne ou d'une construction d'intellectuels alsaciens – pourrait négocier avec la poussée assimilatrice de l'État-nation.

#### O L'ALSACE ET LA CONTROVERSE INTELLECTUELLE

Ses liens linguistiques, culturels et historiques avec l'Allemagne, bien plus forts

qu'en Lorraine, ont fait de l'Alsace, en 1870-1871, l'objet principal de la polémique autour des revendications territoriales allemandes et ont fourni l'occasion d'une confrontation classique entre déterminisme culturel et volontarisme libéral, s'agissant des diverses définitions données au concept de nationalité, dans lesquelles les arguments tirés de l'histoire étaient nécessairement mis en évidence. Nulle part la nature contradictoire des conceptions soutenues respectivement par les Allemands et par les Français concernant la « nation » ne fut mieux mise en lumière que dans le débat entre le grand historien de l'Antiquité, Theodor Mommsen, et le distingué médiéviste Fustel de Coulanges, qui venait de quitter la chaire d'Histoire à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Aux arguments d'ordre ethnologique et linguistique développés par Mommsen, considérant les Alsaciens comme un peuple germanique qui, par le fait d'une nécessité naturelle, devaient être réunis à la patrie allemande à laquelle ils avaient été arrachés au 17<sup>e</sup> siècle par l'impérialisme français, Fustel de Coulanges répondait en proposant une interprétation de ce qu'on pourrait appeler la théorie libérale classique de l'auto-détermination d'un peuple. Sans nier les arguments de son adversaire, selon lesquels les Alsaciens étaient de race et de langue germaniques, il les écartait pour non pertinence : ce n'est ni la race ni la langue qui créent la nationalité. L'Alsace ne devait pas être considérée au nom d'un lointain passé ou d'un héritage culturel germanique, mais en fonction de ses intimes implications dans la vie de la nation française depuis la Révolution qui l'avait incontestablement amenée à se sentir française. Le grand historien qu'était Fustel de Coulanges était bien près de jeter l'histoire par la fenêtre :

« Vous êtes, Monsieur [s'adressant à Mommsen] un historien éminent. Mais quand nous

parlons du présent, ne fixons pas trop les yeux sur l'histoire. La race c'est de l'histoire, c'est du passé. La langue, c'est encore de l'histoire, c'est le reste et le signe d'un passé lointain. Ce qui est actuel et vivant, ce sont les volontés, les idées, les intérêts, les affections. L'histoire vous dit peut-être que l'Alsace est un pays allemand; mais le présent vous prouve qu'elle est un pays français ... Soyons plutôt de notre temps. Nous avons aujourd'hui quelque chose de mieux que l'histoire pour nous guider. Nous possédons au 19<sup>e</sup> siècle un principe de droit public qui est infiniment plus clair et plus incontestable que votre prétendu principe de nationalité! Notre principe à nous est qu'une population ne peut être gouvernée que par les institutions qu'elle accepte librement, et qu'elle ne doit aussi faire partie d'un État que par sa volonté et son consentement libre. Voilà le principe moderne. Il est aujourd'hui l'unique fondement de l'ordre, et c'est à lui que doit se rallier quiconque est à la fois ami de la paix et partisan du progrès de l'humanité ... Si l'Alsace est et reste française, c'est uniquement parce qu'elle veut l'être. Vous ne la ferez allemande que si elle avait un jour quelques raisons pour vouloir être allemande.<sup>1</sup>

À première vue, celle de ces deux propositions qui offrait la plus grande liberté de manœuvre à une population consciente de posséder une personnalité indépendante ne faisait point de doute. La version allemande de la nationalité était objective, déterministe et collective. La race, la langue – comprises dans le sens que lui donne Herder, comme facteur incarnant et exprimant l'essence du *Volk* (peuple) et assurant sa continuité de génération en génération –, garantissaient aux Alsaciens une inéluctable identité germanique et leur conféraient naturellement et inévitablement l'identité nationale allemande, tant qu'il existerait un État national allemand où ils pourraient trouver ce qui apparaissait à l'époque comme leur patrie politique de prédestination. Inutile de s'attarder pour leur demander leur avis,

car leur opinion était sans rapport avec la réalité objective de ce qu'ils étaient.

L'approche française au contraire était volontariste, individuelle et politiquement contingente, enracinée dans la tradition du contrat social et de la Déclaration des droits de l'homme, issue de la Révolution de 1789. L'identité nationale, même si Fustel de Coulanges rattachait sa formation, dans le cas de l'Alsace, à une adaptation historique continue depuis 1789, était fondamentalement une affaire de volonté et de choix. Comme le dit Ernest Renan dans sa célèbre conférence donnée à la Sorbonne, en mars 1882, sous le titre « Qu'est-ce qu'une nation? »: « L'existence d'une nation est ... un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie »<sup>2</sup>. Alors que les Allemands font reposer la nationalité sur *l'identité* vue comme une réalité objective, indépendante de la volonté, les Français la voient comme le résultat de quelque chose, ressemblant à une succession répétée à l'infini, et par voie de conséquence théoriquement résiliable, d'actes d'auto-identification politique.

Fustel de Coulanges pouvait à juste titre prétendre qu'il s'agissait là d'une idée « moderne », ou à tout le moins d'une idée libérale moderne. L'opinion internationale tendait à se ranger du côté de la France, contre une annexion de l'Alsace et de la Lorraine sans consultation préalable de leurs habitants. Le Premier ministre britannique, Gladstone, se serait prononcé contre si ses collègues ne l'en avaient empêché<sup>3</sup>.

Le traité de Francfort permit aux Alsaciens et aux Lorrains d'opter pour la nationalité française, mais à condition de transférer leur domicile en France avant le 1<sup>er</sup> octobre 1872. L'émigration forcée, c'était cher payer le choix de rester fran-

1. N. D. Fustel de Coulanges, « L'Alsace est-elle allemande ou française ? Réponse à M. Mommsen, professeur à Berlin » (1870) dans Raoul Girardet, *Le nationalisme français : anthologie 1871-1914*, Paris, Le Seuil, 1983, p. 64-65.

2. Ernest Renan, « Qu'est-ce qu'une nation? » (1882) dans Raoul Girardet, *op.cit.*, p. 66.

3. D. Schreuder, « Gladstone as "troublemaker": liberal foreign policy and the German annexation of Alsace-Lorraine, 1870-1871 », *Journal of British Studies*, 17, 1977-1978.

çais et cela allait à l'encontre du maintien d'une identité française ou d'un particularisme dans les territoires annexés. 128 000 personnes environ (soit près d'un douzième de la population), quittèrent l'Alsace et la Lorraine. Leurs motivations ne sont pas faciles à démêler<sup>1</sup>. Quelques-uns, se conformant à une longue tradition d'émigration, partirent dans l'espoir d'améliorer leur situation économique. Pour certains groupes, la classe moyenne des professions libérales urbaines, par exemple, la perspective d'avoir à affronter une difficile adaptation aux institutions et aux usages allemands était une forte incitation à partir. Pour les jeunes, éviter le service militaire allemand était une motivation essentielle. Il est difficile de savoir dans quelle mesure ces motivations se confondaient avec un sentiment plus profond d'être français ou de ne pas être allemand. Mais il y en avait sûrement quelques-uns pour qui l'émigration traduisait la volonté consciente d'adhérer au concept d'identité nationale lequel, insistant davantage sur les droits du citoyen que sur les nécessités d'une appartenance culturelle, semblait offrir plus de facilités pour défendre des particularismes et des libertés communautaires.

Les juifs d'Alsace-Lorraine présentaient un cas particulier. S'ils émigrèrent massivement c'est surtout – selon Vicki Caron – parce que leur patriotisme français était essentiellement fondé sur un sentiment politique. Ce furent surtout les juifs éclairés de l'élite urbaine, économiquement et culturellement plus fortement liés à la vie française, qui choisirent de partir, plutôt que la population juive rurale, moins assimilée à la France sur les plans linguistique, culturel et économique et qui possédait une conscience nationale moins développée (en cela, la communauté juive était peut-être relativement représentative

de la communauté alsacienne-lorraine tout entière). La bourgeoisie juive acculturée et intégrée, particulièrement consciente de la persistance d'une discrimination de nature juridique à l'encontre de la communauté juive en Allemagne, craignait donc de voir se restreindre les droits civils qui avaient été garantis en France depuis 1791. En conséquence, elle ne pouvait être favorable à l'annexion de l'Alsace-Lorraine lorsque celle-ci était justifiée par des arguments fondés précisément sur le genre de définition culturelle de la nationalité allemande qu'employaient les Allemands antisémites pour démontrer que les juifs étaient, par essence, étrangers à la nation allemande. Pour beaucoup de ses membres, le choix pouvait paraître clair entre la conception allemande de l'identité nationale – qui menaçait de les acculer à l'asphyxie, à la marginalisation totale ou même à l'exclusion définitive –, et la conception française qui demandait seulement leur consentement et leur identification à la tradition libérale révolutionnaire de l'égalité civile<sup>2</sup>.

Pour les membres de la bourgeoisie, le choix entre différentes identités nationales ou conceptions de l'identité nationale était plus évident et l'accomplissement des actes conduisant à l'identification nationale était réellement plus accessible que pour beaucoup de leurs compatriotes moins éduqués, moins prospères et plus difficilement mobiles. C'est donc très largement aux efforts de la bourgeoisie – aiguillonnée par l'intrusion dans l'espace alsacien d'une immigration grandissante, venant d'autres régions de l'Empire allemand – que l'on doit, après 1871, le maintien de sentiments favorables à la France et la revendication d'un particularisme alsacien. Le chiffre que l'on donne généralement concernant l'immigration en Alsace-Lorraine entre 1871 et

1. Alfred Wahl, *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1974.

2. Vicki Caron, *Between France and Germany: the jews of Alsace-Lorraine 1871-1918*, Stanford, Stanford University Press, 1988.

1914 se situe autour de 400 000. Le recensement de 1910 révèle, pour une population alsacienne totalisant environ 1 200 000 personnes, 131 000 nées dans les états allemands, et ce chiffre, dans lequel sont inclus les soldats en garnison, ne tient pas compte des enfants d'immigrants allemands ni de ceux issus de mariages mixtes, lesquels étant nés en Alsace-Lorraine sont automatiquement considérés comme enfants du pays<sup>1</sup>.

À cette immigration bureaucratique et militaire, la vieille bourgeoisie alsacienne opposa une attitude d'exclusion et de rejet. Mais le prix à payer fut élevé pour tenter de sauvegarder une identité propre et des intérêts dont la forme et le contenu résidaient pour une part dans un attachement sentimental à la France. Robert Redslob dresse le portrait navrant d'une communauté de fidèles se rétrécissant comme une peau de chagrin, de familles éclatées, peu à peu démembrées par l'exode vers la France des jeunes gens pour éviter le service militaire allemand, et des jeunes filles pour y recevoir une éducation française ou bien souvent, pour s'y marier (de telle sorte que les jeunes Alsaciens de la classe moyenne commencent à éprouver quelques difficultés à se marier dans leur milieu social)<sup>2</sup>.

L'attitude « protestataire » et d'opposition à l'annexion – par laquelle la bourgeoisie alsacienne avait exercé son *leadership* social et politique entre les années 1870 et 1880 –, avait peu à peu perdu de son crédit sur le plan opérationnel dans le courant des années 1890. Aucun signe nouveau dans la situation européenne ne permettait, à ce moment-là, d'envisager la révocation du verdict de 1871 et d'offrir à l'Alsace-Lorraine la perspective de sa réunification à la France. Après vingt

années, l'intégration du *Reichsland* au sein de l'Empire allemand, allait en s'approfondissant, par des voies qui savaient l'hégémonie de la bourgeoisie alsacienne, confrontée à de nouveaux défis et dont le rôle régional passait au second plan face à la politique de classe développée par le *Reich* dans l'ensemble de ses territoires.

Le plus fort stimulant en faveur de ce changement résidait dans la rapidité et les bienfaits d'une intégration au sein du système économique le plus dynamique de l'Europe. Le développement économique et la modernisation des structures économiques et sociales entraînent l'apparition en Alsace d'une forte classe ouvrière et d'un mouvement socialiste qui, par le truchement du parti social-démocrate, agissent dans un contexte national allemand plutôt que simplement alsacien. La bourgeoisie alsacienne comprit alors qu'elle était en train de perdre son *leadership* social et politique, son attitude de protestation devenant caduque et stérile, et qu'il lui fallait s'allier à la bourgeoisie allemande pour contenir le défi socialiste en intégrant le système de classe et la politique de l'Empire. La force politique la plus puissante en Alsace au milieu des années 1890, le parti catholique, poussait les hommes politiques régionaux à coopérer avec leurs homologues allemands, bien que la question de l'adhésion du parti catholique au *Zentrum* allemand ait été matière à controverse parmi ses membres. D'autre part, une nouvelle génération arrivait à maturité, qui n'avait pas connu le régime français, et qui était formée dans les écoles allemandes et par le service militaire allemand. Elle se dirigeait de plus en plus vers l'Est, du fait de ses études, des possibilités économiques qui s'offraient à elle et de ses affiliations politiques. Alors, les arguments en faveur du maintien en Alsace d'une forte identification à la France semblaient être voués à l'oubli, et ceux en faveur d'une identité

1. J. Rossé, M. Sturmel, A. Bleicher, F. Deiber, J. Keppi (dir.), *Das Elsass von 1870-1932*, Colmar-Paris, Alsatia, 1936-1938, tome 4, p. 46, table 9.

2. Robert Redslob, *Entre la France et l'Allemagne. Souvenirs d'un Alsacien*, Paris, Plon, 1933.

alsacienne distincte au sein du *Reich* paraissaient d'une efficacité douteuse.

Ce qui freinait le pouvoir d'assimilation de l'Empire allemand en Alsace, c'était l'incapacité paradoxale d'un État fédéral – capable par ailleurs de s'accomoder d'une assez grande diversité – d'accorder à l'Alsace-Lorraine les mêmes statuts et les mêmes droits qu'à ses autres territoires. Le *Reichsland* ou « terre d'Empire » (nom qui dit bien ce qu'il veut dire), n'était pas un état de l'Empire mais une prise de guerre, une possession commune à tous les états et qui constituait leur première ligne de défense contre la France. En réalité, le nationalisme qui proclamait d'un côté que tous ses habitants étaient incontestablement allemands était trop incertain des sentiments réels des Alsaciens-Lorrains pour leur confier la moindre autonomie. Même la constitution, accordée finalement en 1911 – installant un parlement provincial démocratiquement élu et octroyant une représentation au Conseil fédéral (*Bundesrat*) –, ne plaça pas l'Alsace-Lorraine sur le même pied que les états allemands. Le gouverneur impérial (*Statthalter*) restait en place, nommait les représentants au Conseil fédéral (*Bundesrat*) et partageait le pouvoir avec le parlement auquel le gouvernement qui dirigeait l'Alsace-Lorraine depuis Strasbourg n'avait pas de comptes à rendre. La *Kulturnation*, en définitive, se montra trop méfiante à l'égard des sentiments des Alsaciens pour exercer une politique souple susceptible de parachever une assimilation qui progressait rapidement dans la vie économique et sociale.

#### ○ LE CHOIX DE L'AUTONOMISME

Pour beaucoup d'hommes politiques et d'intellectuels, à partir des années 1890 jusqu'à la première guerre mondiale, la question était donc de savoir comment se sortir de ce qui n'était plus qu'une stérile politique de protestation, sans accepter

pour autant une citoyenneté de seconde zone qui était tout ce que l'Empire allemand semblait capable de leur offrir. Certains trouvèrent la réponse dans la tendance politique et culturelle connue sous le nom d'autonomisme et consistant à naviguer entre une identification à la France qui pourrait apporter un peu plus qu'une simple nourriture spirituelle et sentimentale, et une identité nationale allemande imposée qui, quels qu'en soient les avantages matériels, manquait par ailleurs d'une dimension politique satisfaisante. Cette tendance cherchait en outre les moyens de réaffirmer une identité alsacienne susceptible de ménager une relative mais tolérable autonomie de communauté pour les Alsaciens ou encore, ce qui était bien plus ambitieux, de remplir une mission de rapprochement en jetant un pont entre la France et l'Allemagne, ce qui assurerait à l'Alsace non seulement un mode d'existence satisfaisant mais aussi un rôle clé dans le maintien de la paix en Europe.

L'autonomisme était un phénomène changeant et complexe dont les relations avec les nationalismes allemand et français étaient souvent faites de calculs et d'ambiguïtés. Il couvrait au moins trois types d'attitudes. Il y avait ceux qui étaient prêts à négocier leur adhésion à la nationalité allemande dans le cadre d'un statut constitutionnel et politique paritaire au sein du *Reich*. Pour d'autres, une telle égalité de statut était seulement un palliatif à un compromis mal venu mais inévitable avec le *Reich*, car ils espéraient autant que possible conserver l'Alsace aux Alsaciens : ils trouvaient dans la dimension culturelle de l'autonomisme un moyen d'affirmer une personnalité alsacienne indépendante, la mettant à l'abri d'une germanisation envahissante. Enfin, il y avait ceux pour qui l'autonomisme fournissait un moyen de poursuivre de façon voilée la politique de contestation et de soutenir la vigueur des valeurs culturelles et poli-

tiques françaises dans la vie alsacienne. Ces nuances, jamais nettes, devinrent beaucoup plus floues après le retour de l'Alsace à la France, lorsque tous les autonomistes eurent un intérêt évident à se réclamer de la troisième tendance.

Si tant est que l'autonomisme ait jamais revêtu une forme politique organisée, ce fut dans ce que l'on a appelé le « nationalisme » alsacien de la période postérieure à 1910 et dans l'Union nationale de 1911, avec son programme réclamant la priorité pour les fonctionnaires alsaciens (l'exclusion des Alsaciens des postes de direction de l'Administration du *Reichsland* fut un argument puissant pour l'autonomisme), le respect des points de vue et des traditions de l'Alsace-Lorraine de la part des fonctionnaires immigrés, et la totale liberté de pratiquer la langue et la culture françaises. L'Union nationale était fortement suspectée, cependant, de couvrir une manœuvre de la vieille bourgeoisie pour tenter de s'imposer à nouveau dans la politique alsacienne en s'alliant au parti du clergé, à tel point que les partis à tendances libérale, démocratique et socialiste s'unirent pour faire échouer sa progression aux élections du *Landtag* de 1911, leurs victimes les accusant d'avoir virtuellement adopté leur programme. La politique de défense d'une « nationalité » alsacienne apparaissait trop comme l'alibi d'une certaine classe sociale qui tentait de sauvegarder son hégémonie et qui utilisait l'identification nationale pour faire obstruction à la politique d'identification de classe qui la menaçait.

La forme culturelle de l'autonomisme apportait aussi de l'eau au moulin de la bourgeoisie qui avait intérêt à entretenir, ou même à inventer une identité alsacienne qui l'aiderait à recouvrer son *leadership*, mais qui pourrait offrir également une base de négociations avec l'Empire. Au tournant du siècle, la libéralisation de l'Administration du *Reichsland* encoura-

gea l'expression de courants intellectuels et culturels favorisant deux sortes d'ambitions pour modeler une identité alsacienne capable de donner à l'Alsace l'occasion de jouer un nouveau rôle politique et culturel. Il y avait d'abord un effort à faire pour réveiller le dialecte alsacien comme truchement littéraire et culturel grâce auquel la bourgeoisie alsacienne pourrait renouer ses liens avec les masses dans un cadre particulariste, centré sur la création d'un théâtre alsacien, sur la *Revue alsacienne illustrée* fondée en 1899, et sur le Musée alsacien de Strasbourg inauguré en 1907. La seconde tendance, encouragée par un célèbre article du professeur d'université allemand, Werner Wittich, sur la culture allemande et française en Alsace, paru en 1900 dans la *Revue alsacienne illustrée*, cherchait à explorer la possibilité de promouvoir une culture mixte en Alsace qui, alliant la langue et la littérature allemandes aux sensibilités politiques françaises, pourrait constituer un terrain de rencontre pour les gens de la classe moyenne, qu'ils soient alsaciens de naissance ou immigrés.

Le thème des deux cultures et du rôle de l'Alsace en tant que lieu de rencontre de leurs courants n'était pas vraiment nouveau, mais on lui donna à cette époque une résonance particulière, non seulement à cause de la situation qui prévalait alors à l'intérieur du *Reichsland*, mais aussi, aux yeux de certains, parce qu'elle était le pivot de la paix européenne. Le fait que la question de l'Alsace-Lorraine ait été évacuée de l'ordre du jour des congrès sur la paix en Europe (en raison des tensions qu'elle soulevait entre délégués français et allemands), ne pouvait que renforcer des pacifistes militants, tels le Suisse Gobat et le Russe Novicow, dans leur conviction que la recherche d'une solution favorable à ce problème était la clé d'une réconciliation franco-allemande qui seule pouvait mettre fin à la course

aux armements et préserver la paix en Europe<sup>1</sup>.

Un groupe de jeunes Alsaciens et de jeunes immigrés se réunit pour lancer en 1902 une revue littéraire, *Der Stürmer*, dans le dessein de promouvoir la renaissance d'une littérature alsacienne en langue allemande. Parmi eux, ce fut probablement Otto Flake qui exprima le mieux le désir de créer une identité et un rôle alsaciens appropriés aux besoins de l'époque. Flake, né à Metz en 1880 de parents allemands et élevé en Alsace, était l'exemple même d'une fusion possible entre les sensibilités propres à la culture allemande et à l'inspiration de la politique française dont Wittich avait parlé. Il trouvait ridicule de nier la parenté originelle de l'Alsace et de l'Allemagne «*rechts des Rheins*», mais tout aussi ridicule de lui donner trop d'importance. C'était une évidence de la vie familiale que les descendants allaient leur chemin et se détachaient de leurs ancêtres : la Suisse et la Hollande s'étaient séparées du *Reich* et s'étaient émancipées avant l'Alsace. En écartant la revendication des nationalistes allemands qui prétendaient imposer à l'Alsace une identité raciale et culturelle pangermanique, Flake rejetait par la même occasion les prétentions de l'État allemand qui exigeait de ses citoyens qu'ils adhèrent totalement à cette identité.

Ce faisant, Flake se situait dans le droit fil de la conception de la souveraineté nationale contractuelle et volontariste, développée par Fustel de Coulanges et Renan. L'État n'était qu'une invention destinée à satisfaire les besoins des hommes et n'avait pas qualité pour exiger plus qu'une discipline apparente, il n'avait pas nécessairement pour vocation de satis-

faire les besoins spirituels de la population dont les aspirations à une vie sociale et communautaire ne trouvaient pas obligatoirement le moyen de s'épanouir dans le cadre purement politique qu'il offrait. Il n'y avait aucune raison pour que les Alsaciens soient impitoyablement convertis en Allemands modèles. Qu'est-ce que cela pouvait bien faire, se demandait Flake, si après avoir appartenu pendant 200 ans à la France, «les Alsaciens [étaient] maintenant des Allemands d'une autre espèce que les Silésiens ou les Bavaois, dans le sang desquels coulaient d'autres aspirations et d'autres expériences?». Le chemin que prenait l'humanité menait à une grandissante diversification entre individualités. Les Alsaciens avaient réussi par bonheur à produire une nouvelle variété d'Allemands, ce qui leur conférait un rôle particulier dans le *Reich* : en défendant leur droit de conserver ce qu'ils souhaitaient de leur héritage français et de s'approprier ce qui leur convenait des Allemands, ils avaient là l'occasion de jouer un rôle primordial en encourageant une conception moderne de la liberté en Allemagne, en promouvant la réconciliation franco-allemande et en rassemblant les descendants des Alsaciens et des Allemands de vieille souche<sup>2</sup>.

L'intérêt de Flake pour le biculturalisme tenait sans doute beaucoup aux possibilités d'intégration que l'enfant d'immigrés allemands qu'il était y avait puisées : ne s'assimilant pas à la vieille identité alsacienne, il chercha à le développer en lui affectant une mission qui lui permettrait d'intervenir et d'agir à titre personnel. Le cas était quelque peu différent pour un vieil Alsacien de souche comme Robert Redslob, l'un des initiateurs du Musée alsacien. Restant farouchement attaché à la France et refusant toute conci-

1. R. Chickering, *Imperial Germany and a world without war : the peace movement and german society, 1892-1914*, Princeton, Princeton University Press, 1975, p. 290-305 ; A. Gobat, *Pour l'Alsace-Lorraine. Pour le désarmement. Pour la paix. Le cauchemar de l'Europe*, Strasbourg et Paris, s.d. [1911] ; J. Novicow [Novikow], *L'Alsace-Lorraine, obstacle à l'expansion allemande*, Paris, Alcan, 1913.

2. «Elsässertum», *Frankfurter Zeitung*, 18 janvier 1910, dans Otto Flake, *Ein Leben am Oberrhein. Essays und Reiseskizzen aus dem Elsass und aus Baden*, Francfort-sur-le-Main, Fischer, 1987, p. 150-154.

liation avec les autorités allemandes, Redslob n'en était pas moins profondément attiré par la littérature allemande. Ses réflexions sur le partage du patrimoine et le brassage des mentalités dans sa patrie constituent un des éléments fascinants de ses mémoires qu'il publia en 1933. Les Alsaciens, démontrait-il, se situaient dans le champ magnétique de la France en ce qui concerne «les conceptions politiques, les idées de justice, les formes de sociabilité, la manière de vivre, les questions de goût, l'architecture, l'art plastique». Ils étaient également attachés à la France car ils partageaient avec elle, à travers leur mémoire collective, la fierté des grands moments de son histoire. En revanche, en matière de poésie, de musique et pour ce qui touchait au domaine des sentiments, ils se sentaient plus en harmonie avec l'Allemagne.

Redslob ne pensait pas à l'Allemagne de Bismarck. Comme beaucoup d'Alsaciens et comme Flake, il voulait que la part allemande de l'âme alsacienne se débarrasse de toute liaison organique avec l'état prussien, avec ses fonctionnaires et sa soldatesque, qui prenaient une place envahissante dans le *Reichsland*. Son Allemagne, c'était la «veille Allemagne» de Goethe, de Schiller, de Beethoven, dans laquelle la Prusse n'avait aucune part. Étudiant à Berlin, il écrivait qu'il avait côtoyé des gens aux gestes mécaniques, semblables à des marionnettes, qui n'avaient rien de commun avec «les Allemands». Il décrivait la résistance en Alsace, après 1871 comme «partiellement une lutte de la vieille Allemagne contre la Prusse». Cependant, Redslob ne suivait pas tout à fait Flake dans sa quête d'une identité alsacienne opérationnelle, construite à partir d'une sélection plus ou moins consciente d'éléments disponibles tant du côté allemand que français. Il croyait que la personnalité alsacienne était un tout préconstitué, façonné par l'histoire et par la terre d'Alsace propre-

ment dite. Il n'était pas sûr non plus que le métissage culturel soit une bonne chose. L'Alsacien, comme Faust, écrivait-il, possède plusieurs âmes: «D'aucuns diront que c'est pour lui un malheur, parce que la destinée suprême est, toujours d'après Faust, le plein épanouissement de la personnalité et que cette intégration ne leur paraît possible que dans la sphère d'une sensibilité nationale homogène. D'autres affirmeront au contraire que la plus grande richesse d'orientation rachète largement l'imperfection inhérente à la pluralité des caractères nationaux»<sup>1</sup>.

Là était le dilemme des Alsaciens. Était-il possible d'extraire ou de construire à partir du matériau brut hérité de l'Allemagne et de la France un tout homogène, une identité alsacienne ou même, comme certains l'espéraient, une nationalité alsacienne? Ou inversement, une identité particulariste n'était-elle pas trop artificielle, trop incertaine, le résultat d'un fatras d'influences sans rapport les unes avec les autres, et parfois même contradictoires, pour offrir au peuple alsacien une dignité et une place dans le monde? Pour finir, Redslob adopta le point de vue élitiste selon lequel seule une minorité privilégiée était en mesure de tirer profit des deux cultures: pour la majorité, le biculturalisme était un appauvrissement. Redslob affirmait que pour les peuples du vieux royaume de Lotharingie, comme pour les Alsaciens, «le bimétallisme de l'esprit» avait été un obstacle à leur évolution. «L'harmonie leur manque. Et l'harmonie de toutes les facultés est pourtant, à y réfléchir, l'essence même de la vraie civilisation»<sup>2</sup>.

S'il y avait nécessité pour l'Alsace de rattacher son individualité à une plus grande tradition culturelle, Redslob n'avait point de doute quant au côté vers lequel elle se tournerait. Pour lui, comme pour

1. Robert Redslob, *op.cit.* p. 106-107, 176, et 185-187.

2. *Ibid.*, p. 243.

de nombreux membres du groupe gravitant autour de la *Revue alsacienne illustrée* et du Musée alsacien, ainsi que pour l'homme politique et le prêtre, Émile Wetterlé et son groupe de Colmar, le combat en faveur du bilinguisme, pour l'affirmation d'une identité alsacienne, la campagne pour l'autonomie, et le plaidoyer pour un nationalisme alsacien, n'étaient tout compte fait qu'une façon de soutenir – par des voies culturelles – une préférence pour la France, dénuée de toute expression politique. Cependant, même dans ce camp fortement pro-français, ce que l'on recherchait probablement, c'était une identification à la nationalité française, soumise à réserves, plutôt qu'une immersion inconditionnelle au sein de la nation. Ces aspirations et ces diverses manifestations autour des années 1900 représentaient-elles davantage qu'un passe-temps intellectuel pour une minuscule élite? Ou bien était-il véritablement possible pour les Alsaciens, de se ménager un espace bien à eux, en manœuvrant entre les deux formes d'identité nationale proposées respectivement par l'Allemagne et par la France?

#### O 1914 ET LA GUERRE

Le déclenchement du conflit européen en 1914, dans lequel la France s'était engagée avec pour seul but la reconquête de l'Alsace-Lorraine, laissa entrevoir que le dénouement dépendrait bien plus du pouvoir politique des États-nations que du souhait ou du choix des Alsaciens eux-mêmes. L'ardent nationalisme d'une France victorieuse serait-il plus disposé à négocier avec les Alsaciens que ne l'avait été le nationalisme allemand? Faisant confiance au modèle d'une identité nationale au contenu politique libéral, dessiné par Fustel de Coulanges et Renan, les Alsaciens pouvaient espérer trouver dans la République un plus grand respect pour leurs aspirations que dans le *Reich*. Ils

allaient découvrir en fait que la guerre était en train d'accentuer un changement de tendance déjà marqué dans les conceptions françaises nationalistes de l'identité qui plaçaient l'Alsace sous un jour ambigu et qui pouvaient laisser craindre que la France ne serait pas en mesure de s'accommoder facilement d'une identité alsacienne distincte en son sein.

En développant la notion d'identité alsacienne dans une optique purement organiciste, Redslob laissait apparaître à quel point le nationalisme à la française s'était éloigné des idées soutenues par Fustel de Coulanges, Renan et Otto Flake à leur suite, qui défendaient une conception individualiste et volontariste de l'identité nationale. Bien qu'associé à la montée d'un «nationalisme» – compris, dans les années 1880, comme une doctrine politique en tant que telle –, le mouvement tenait davantage du va-et-vient des marées que d'une fracture brutale car, en réalité, même les idées de Fustel de Coulanges et de Renan étaient plus ambivalentes et moins éloignées qu'il n'y paraissait à première vue de l'argumentation allemande de Mommsen. Le concept libéral de nationalité ne s'était jamais débarrassé d'un déterminisme ethnique, culturel et historique, et n'avait pas vraiment rendu justice aux petites nations revendiquant leur autodétermination. Explorant en 1861 les fondements du sentiment national – après avoir admis le rôle éventuel joué par l'identité raciale et le linéage et aussi par la communauté de langue et de religion –, John Stuart Mill, pour sa part, mettait l'accent sur les notions «d'identité des antécédents, de patrimoine historique national générateur d'une mémoire collective», et prenait pour exemple le cas des Alsaciens, des Bretons et des Basques pour justifier l'absorption, bénéfique à son sens, de nationalités «inférieures» par des nationalités «supérieures».

Réfutant la vision historique de Mommsen, Fustel de Coulanges avait dû faire

largement appel à sa propre histoire pour expliquer l'intégration de l'Alsace à la nation française après la Révolution. Renan, moins directement exposé aux pressions polémiques de l'actualité, donnait une plus grande importance au rôle déterminant d'une longue communauté d'expériences et de sentiments partagés, dans l'émergence de cet acquiescement continu à l'endroit de la communauté nationale, qu'il décrivait comme «un plébiscite de tous les jours». «L'homme, affirmait-il de manière significative, ne s'improvise pas. La nation, comme l'individu, est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. Le culte des ancêtres est de tous le plus légitime; les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes». Cela, logiquement, n'était pas éloigné de Maurice Barrès, anxieux de refouler son individualisme d'homme jeune dans le culte de la famille, de la race et de la nation et qui, en 1899, définissait le nationalisme comme étant essentiellement «l'acceptation d'un déterminisme», c'est-à-dire la soumission de l'individu à la pression déterminante des générations passées, soumission lui permettant d'accéder à ce qu'il y avait de plus profond en lui-même<sup>1</sup>.

Involontairement, mais avec quelque force, Barrès mit en lumière le paradoxe selon lequel, dans la perspective d'un nouveau nationalisme, les Alsaciens se situaient tout à la fois au cœur de la nation française en vertu de leur assimilation à la vie quotidienne depuis la Révolution, et à sa marge extrême sur le plan culturel. Le plus actif et le plus distingué parmi les chantres du culte nationaliste des deux provinces perdues et de leur supposé indéfectible attachement à la France,

Barrès propagea une idée quasi mystique de la nation, enracinée dans «la terre et les morts» – ce qui mettait les Alsaciens dans une position quelque peu ambivalente. Sa terre et ses morts gisaient dans sa Lorraine natale, si différente de l'Alsace qu'avant l'annexion, personne ne s'était soucié de construire une voie de chemin de fer entre Metz et Strasbourg. Lorsqu'il fait écrire à l'un de ses personnages dans *Leurs figures*, à propos du vieux Nancy de son enfance: «Non mêlé d'Alsaciens, de protestants et de juifs» et qu'il parle du rôle historique de la Lorraine se sacrifiant pour défendre la civilisation latine contre la civilisation germanique «déjà filtrée par nos voisins d'Alsace», plus ou moins consciemment, il présente les Alsaciens sous un éclairage équivoque<sup>2</sup>.

À l'époque de la première guerre mondiale, en fait, la vision nationaliste française comme celle de l'État, en France, donnait des Alsaciens une représentation faite d'images confuses et contradictoires, aucune d'entre elles ne les montrant comme un véritable peuple ou n'accordant d'attention sérieuse à la complexité de leur situation et de leurs besoins<sup>3</sup>. Les provinces perdues étaient réunies en une image symbolique (souvent représentée sous des traits féminins), inspiratrice d'une dévotion aux idées nationales – et cela d'autant plus que leur reconquête était le but officiel de l'effort de guerre national. Un nationalisme de plus en plus introverti, anxieux, obsédé par des indices de corruption ou de décadence nationale, s'était mis en quête d'une représentation d'intégrité et de fidélité qu'il était difficile (selon sa propre analyse) d'invoquer en

1. John Stuart Mill, *Considerations on representative Government* (1861), Oxford, Blackwell, 1948, p. 291 et 294-296; Ernest Renan et Maurice Barrès, dans Raoul Girardet, *op. cit.*, p. 65 et 184.

2. Maurice Barrès, *Leurs figures*, Paris, Plon, LGF, 1967, p. 285-287.

3. Paul Smith, «The kiss of France»: The Republic and the Alsations during the first world war - dans P. Panayi (ed.), *Minorities in wartime. National and racial groupings in Europe, North America and Australia during the two world wars*, Oxford, Berg, 1993, p. 27-49.

France, mais que l'on trouverait – d'après le lieutenant-colonel Albert Carré, chargé durant la guerre du Service des Alsaciens-Lorrains à l'état-major de l'armée – « dans une Alsace-Lorraine intacte et pure, innocente de toute défaillance, vierge de toute compromission, n'ayant au cœur qu'un seul amour, celui de la France et réalisant le plus beau, le plus divin miracle de fidélité que l'Histoire ait enregistré jamais »<sup>1</sup>.

Cependant, aux non-dits d'ordre sexuel et religieux touchant au culte de l'Alsace-Lorraine se mêlait un sentiment de gêne (et véritablement chez beaucoup de Français, un préjugé bien ancré) faisant des Alsaciens, en particulier, un peuple de formation trop germanique pour pouvoir être français de manière univoque et dont l'attachement à la France n'était pas garanti avec certitude après quarante années de soumission au régime allemand du *Reichsland*. Dreyfus avait été suspecté non seulement comme juif mais aussi comme Alsacien et la suspicion d'une réalité allemande qui sous-tendrait l'Alsace fut illustrée et encouragée par l'ardent nationaliste Emile Driant (« Danrit ») qui, dans la seconde édition publiée pendant la guerre de son roman populaire à sensations, *La guerre souterraine*, avait donné à l'espion allemand, à l'intérieur des rangs français, les traits d'un Alsacien<sup>2</sup>.

À partir de 1917, alors que s'approchaient les négociations de paix qui fixeraient le sort de l'Alsace-Lorraine, le gouvernement français sentit la nécessité de lancer une intensive campagne de propagande destinée à convaincre, non seulement les états alliés ou neutres mais aussi l'ensemble de la population française que les Alsaciens, en particulier, étaient de

véritables Français. Cependant, il n'osa pas prendre le risque de consulter les Alsaciens (ce qu'il eût été logique de faire pour se conformer au principe d'auto-détermination défendu par Fustel de Coulanges en 1870 et par Wilson en 1918) : il n'était pas question d'organiser un plébiscite. Les historiens furent priés, cette fois, de s'abstenir d'engager un débat sur la volonté, et par voie de conséquence sur le droit des Alsaciens à être français, mais ils furent poussés au contraire à montrer qu'ils étaient français par prédestination raciale et historique. Dans *Les anciennes républiques alsaciennes*, publié en 1918, Louis Batiffol entreprit de démontrer que les Alsaciens étaient des Celtes qui n'avaient jamais été chassés de leur patrie par les tribus allemandes. Le couronnement de son argumentation consistait à retourner contre l'Allemagne le type de raisonnement anthropométrique auquel, disait-il, les universitaires allemands attachaient une importance particulière. Les Celtes avaient été des brachycéphales (à tête courte) comme les Alsaciens continuaient de l'être, contrairement aux Allemands dolichocéphales (qui présentaient une boîte crânienne allongée)<sup>3</sup>.

La recherche d'une définition de l'identité alsacienne et, par induction, des fondements de l'identité nationale, auxquelles les nécessités de la guerre astreignirent la République, aboutit avec la pseudoscience des signes céphaliques à un résultat fort éloigné des principes libéraux énoncés par Fustel de Coulanges. La victoire des armées françaises en 1918 provoqua l'entrée en masse, au sein de la République une et indivisible, d'une population alsacienne dont le consentement était considéré comme allant de soi

1. Lt.-Col. Albert Carré, *Les engagés volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre*, Paris, Flammarion, 1923, p. 19.

2. Capitaine Danrit (Lt.-Col. Driant), *La guerre souterraine (Robinsons souterrains)*, Paris, Flammarion, 1915, 2<sup>e</sup> édition. Dans la première édition de 1912, le traître était un instituteur pacifiste.

3. Louis Batiffol, *Les anciennes républiques alsaciennes*. Paris, Flammarion, 1918, p. 23-27. Concernant les encouragements officiels reçus pour son ouvrage, voir Paul Smith, *op. cit.*, p. 41, note 32.

et en même temps trop incertain pour prendre le risque de le lui demander. Il restait à la République à faire la preuve de sa capacité de ménager au particularisme alsacien un plus vaste espace de liberté que le *Reich* ne l'avait fait. L'expérience alsacienne avait montré combien étaient étroites les limites de la négociation en matière d'identité nationale pour un peuple exposé à des prétentions contradictoires – mais en termes conceptuels de plus en plus déterminées et convergentes –, que de puissants États-

nations avaient de part et d'autre trouvé avantageux de leur imposer.

*(traduit de l'anglais  
par Denis et Marianne Ranson)*



---

*Professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de Southampton, Paul Smith a participé aux travaux que le Congrès international des sciences historiques de Montréal a consacrés au thème « Nations, peuples et États ».*